

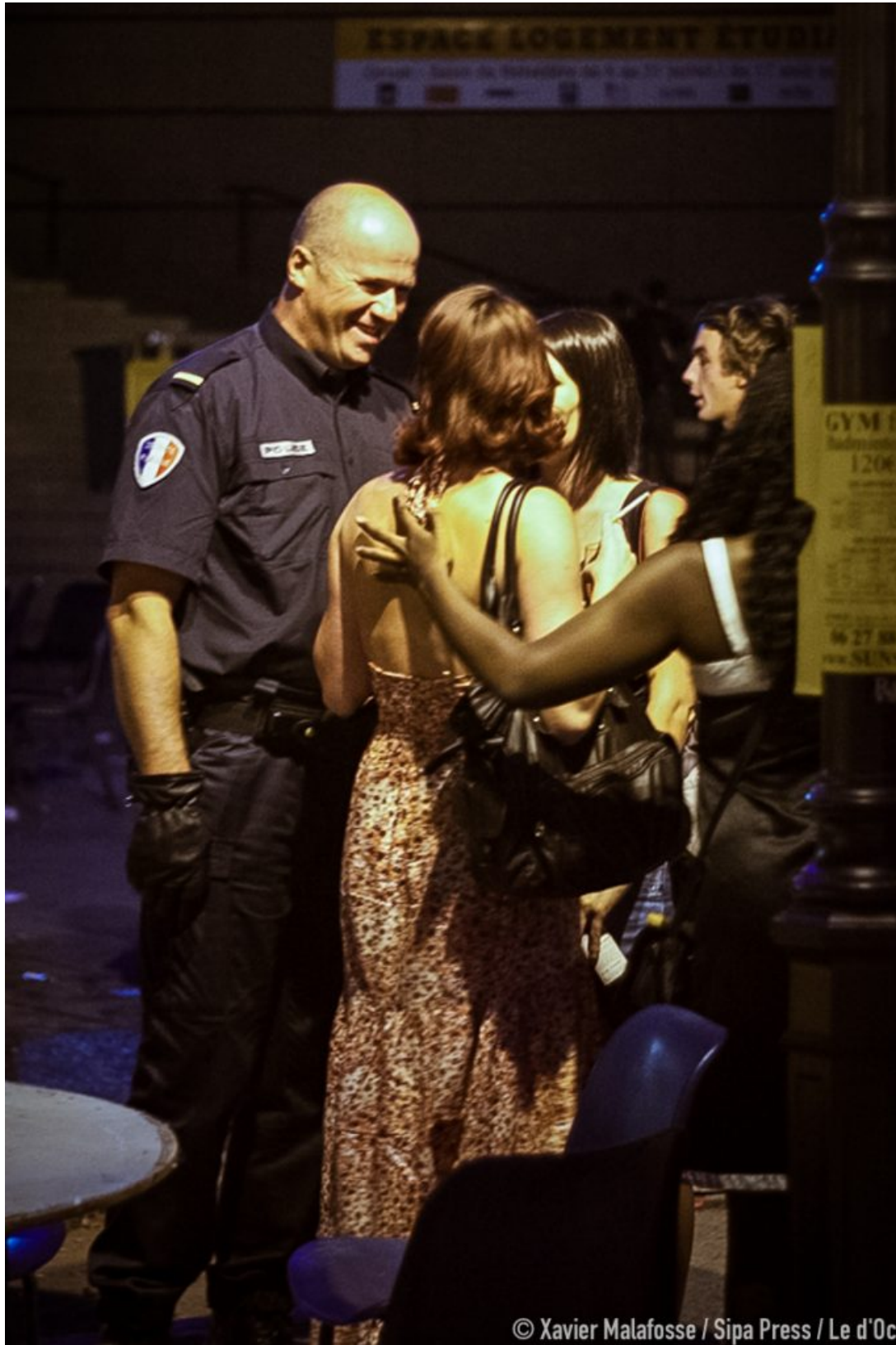
De l'urgence sécuritaire en état d'urgence sanitaire. L'article 24 de la loi Sécurité globale a été adopté à l'Assemblée nationale ce vendredi 20 novembre. Particulièrement contesté par la profession des journalistes, il prévoit de pénaliser la diffusion de « l'image du visage ou tout autre élément d'identification » d'un policier ou d'un gendarme « dans le but manifeste qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Le risque encouru s'élève à un an de prison et 45 000 euros d'amendes. Ses nombreux opposants y voient un texte supplémentaire attentatoire aux libertés publiques et une offensive contre la loi fondamentale de 1881 sur la liberté d'expression, la mention d'intégrité « psychique » jugée bien trop vague. Une mesure qui vient clôturer une semaine dans laquelle deux journalistes, dont un reporter d'images de *France 3 Île-de-France*, ont été gardés à vue. Ils ont écopé d'un rappel à la loi pour ne pas s'être dispersés quand les forces de l'ordre l'ont imposé aux manifestants lors d'une mobilisation mardi, à Paris. La même semaine où le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a demandé aux journalistes de s'accréditer en préfecture s'ils souhaitent couvrir un rassemblement sur l'espace public.

Collaborateur pour *Le d'Oc* et correspondant pour l'agence *Sipa presse*, le photojournaliste Xavier Malafosse partage ses inquiétudes sur l'article 24 de la loi Sécurité globale. Avec plusieurs de ses illustrations à l'appui, il raconte ses difficultés à couvrir les manifestations à Montpellier et le climat de plus en plus violent qui y règne. Selon lui, cette loi contraindra sa pratique de photographe, favorise l'autocensure et acte un recul pour la liberté de la presse.

La défenseure des droits nommée par Emmanuel Macron, le conseil des Droits de l'Homme au sein de l'ONU, des directeurs de rédactions, des sociétés de journalistes, différentes organisations syndicales... Ils sont désormais nombreux à dénoncer ce passage en force aux conséquences liberticides.

Plus largement, le texte veut généraliser l'usage des drones pour surveiller les rassemblements, renforce les pouvoirs de la police municipale et accompagne la montée en puissance de la sécurité privée.

Ce samedi 21 novembre, dans la capitale héraultaise, une mobilisation contre la loi de Sécurité globale partira à 11 heures de l'Hôtel de Police. Le rassemblement est à l'origine d'un collectif réunissant plusieurs associations dont le Club de la presse Occitanie et la Ligue des Droits de l'Homme.



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

30 août 2009, esplanade Charles-de-Gaulle, à Montpellier

« A l'époque, je collaborais avec *Montpellier journal*. Nous avons été informés d'éventuelles tensions à la fin des Estivales qui se déroulent chaque été sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle à Montpellier. Sur place, contrairement à ce qui avait pu nous être indiqué, la soirée se terminait dans une ambiance bon enfant. Je fais donc mon reportage pour en témoigner. Et puis, plusieurs agents de la police nationale m'ont entouré. Ils m'ont demandé d'effacer mes photos parce qu'ils estimaient que je les empêchais de travailler. L'un d'entre eux m'a poussé le visage avec sa main gantée. « La prochaine fois, ton appareil, on te le casse ! » m'a-t-on prévenu.

Je n'ai jamais compris pourquoi il s'en était pris à moi alors que mon travail allait témoigner de l'absence de tensions. Avais-je pris un cliché compromettant ? De toutes façons, nous ne l'aurions pas publié mais ça, nous ne pouvions le savoir qu'a posteriori. Après le terrain, le photojournaliste fait un travail important de tri de ses images. C'est un moment de réflexion et de prise de recul sur le sujet que l'on vient de couvrir. On doit témoigner d'une histoire ; pour cela, il nous faut beaucoup plus de matière que ce qui sera publié au final. Un journaliste reporter d'images fonctionne de la même manière pour la télévision, tout comme un journaliste de presse écrite avec ses notes. Enfin, c'est à la rédaction de sélectionner définitivement les images qu'elle souhaite diffuser.

Avec ce genre de comportement, je me rends compte qu'en France, j'ai peut-être eu parfois tendance à m'autocensurer sur des rassemblements en présence des forces de l'ordre. Et ce n'est donc pas une loi supplémentaire encadrant la diffusion des images qui va me faciliter la tâche. »



Vendredi 7 décembre 2018, des incidents ont éclaté entre lycéens et policiers. De nombreuses poubelles ont été incendiées à proximité du lycée Mermoz, à Montpellier, entraînant l'interruption du trafic. La police a procédé à une vingtaine d'interpellations.

« C'est clairement un rapport de force qui s'exerce. Les deux agents de la Compagnie départementale d'intervention ont un air menaçant envers un jeune homme qui ne la ramène pas. Il est intimidé.

Durant la manifestation, je prends soin de ne pas déranger les opérations de police. Puis, je m'écarte immédiatement, un peu par appréhension. On me dit : « *Dégages !* » J'optempère.

Avec l'article 24 de la loi Sécurité globale, serais-je inquiet avant même de faire l'image comme de nombreux confrères qui sont entravés dans leur travail parce que, comme moi, ils n'ont pas la carte de presse ? Est-ce que je risque de m'exposer à la saisine de mon matériel ? Vais-je réaliser un cliché dont je n'ai pas la garantie qu'il soit diffusable ? Une telle loi ne permet pas de travailler sereinement dans des contextes de plus en plus tendus. »



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

De violents affrontements ont eu lieu à Montpellier, entre Gilets jaunes et policiers, en centre-ville. La gare, la place Jean-Jaurès et les alentours de la préfecture ont été particulièrement touchés.

« C'est l'une des journées les plus violentes qui se soit déroulées à Montpellier durant le mouvement des Gilets jaunes. Il s'agit du samedi où des manifestants se sont emparés des parasols des terrasses de la Place Jean-Jaurès pour charger les forces de l'ordre. Ce jour aussi, où un fonctionnaire de police a jeté, à l'aveugle, un pavé en direction de la foule. A la fin de cette journée, de nombreux blessés ont été décomptés.

Le cliché illustre une opération de maintien de l'ordre dans le cadre de ce rassemblement. Personne n'est identifiable mais la photographie donne l'information. Elle n'est préjudiciable à personne, ni stigmatisante. Mais aurais-je désormais la possibilité de la refaire ? Sur le principe, oui, évidemment. Mais avec une loi qui contraint le travail des journalistes, je me heurterais à des agents qui risquent de vouloir vérifier ce que je photographie, si je suis détenteur d'une carte de presse, pour qui je travaille etc. Le risque est réel car ces demandes existent déjà sur le terrain.

Cela fait plus de dix ans que j'exerce à Montpellier, on commence donc à me connaître et à me laisser travailler. J'entretiens des rapports courtois mais minimalistes avec les policiers que je côtoie régulièrement sur le terrain. Au fil des années, les manifestations sont de plus en plus violentes. C'est inquiétant. Comme de nombreux confrères, je couvre la manifestation avec un blouson en cuir, un casque de protection et un masque à gaz. A force, quand on est indépendant, ces conditions finissent par user. Si en plus le cadre légal devient à ce point défavorable aux journalistes... »



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

Malgré la pluie, plus de 2 000 Gilets jaunes ont défilé à Montpellier, jusqu'au centre commercial Odysseum, avant de revenir à la préfecture. Il n'y a pas eu de débordements majeurs.

« Cette photographie montre l'humanité d'un homme derrière son uniforme de gendarme mobile. Sa douceur tempère les ardeurs des manifestants qui déboulent sur lui. Le calme de l'agent les déconcerte et la tension baisse aussitôt. Un dialogue débute. C'est un réel décalage avec les scènes d'affrontements qui se sont déroulées auparavant.

La loi m'interroge : je ne pense pas être attaqué pour la publication de ce cliché mais avec la législation à venir, le policier n'aura-t-il pas les moyens juridiques de se retourner contre moi ? Je force volontiers le trait : si ces collègues de travail le moquent pour une attitude éloignée de l'idée reçue de l'image d'un fonctionnaire de police ? Peut-il se sentir psychologiquement touché par cette illustration ? Peut-il recevoir des pressions qui l'inciterait à se servir de la loi ? Bref, ce nouveau dispositif est très vague et ouvre beaucoup de brèches contraignant notre métier souvent difficile à exercer. »



Entre 200 et 300 policiers se sont rassemblés devant l'hôtel de police de Montpellier, vendredi 19 avril 2019, en hommage à leur collègue capitaine, qui a mis fin à ses jours le 18 avril. Plus de trente minutes de silence ont été observées.

« L'image révèle la détresse du personnel de police rassemblé après le suicide du capitaine Elisabeth Gabet sur son lieu de travail, dans les bureaux de la sûreté départementale de l'Hérault. C'est un moment de recueillement, un émouvant hommage, de très longues minutes de silence. Il n'y avait aucune conflictualité avec la presse. **Avec la nouvelle loi**, nous, photojournalistes serons-nous cantonnés à illustrer uniquement ce genre de situation, au cours de laquelle les policiers ne sont pas confrontés à des voix discordantes ? Veut-on nous inciter à ne couvrir que le volet institutionnel de l'actualité ? Quelle liberté aurons-nous vraiment après l'adoption de la loi Sécurité globale et son article 24 ? »



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

Plus de 2 500 Gilets jaunes ont défilé dans les rues de Montpellier. En milieu d'après-midi, de violents affrontements ont éclaté entre manifestants et police dans le centre-ville, donnant lieu à de multiples dégradations.

« Il s'agit ici d'un repli de la Brigade anti-criminalité (*Bac*, ndlr) après des échauffourées autour de la rue Maguelone, entre la gare Saint-Roch et la Place de la Comédie. Cette photo s'intègre dans le récit d'une journée de mobilisation des Gilets jaunes. Aucun policier n'est identifiable. Tous les fonctionnaires sont vêtus de noir, lourdement équipés, cagoulés, casqués, sans toujours arborer leur brassard ou leur RIO (*sigle référentiel des identités et de l'organisation, il s'agit du matricule de sept chiffres identifiant chaque agent sous l'autorité du ministère de l'intérieur*, ndlr). Alors à quoi bon créer une nouvelle loi pour garantir l'anonymat des policiers quand, dans le cadre du maintien de l'ordre, ils ne sont d'ores et déjà pas identifiables ? Aujourd'hui, d'autres législations permettent de sanctionner les atteintes à la vie privée, injures, diffamations, etc. Encore une fois, cette loi encourage plutôt la dissuasion et l'autocensure des photographes. »



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

Fin novembre 2011, des dizaines de milliers d’Égyptiens se sont rassemblés place Tahrir pour demander la démission du maréchal Tantawi et du Conseil suprême des forces armées. Des affrontements avec la police ont fait de nombreux morts dans la rue Mohammed Mahmoud, renommée rue des Martyrs par les manifestants.



Manifestation No Border dans les rues de Bruxelles, avec une forte présence des bataillons du Clownistan, le 2 octobre 2010.



© Xavier Malafosse / Sipa Press / Le d'OC

Le 29 septembre 2012, des milliers de manifestants se sont rassemblés à Madrid pour la démission du gouvernement de droite, dénonçant les coupes budgétaires imposées par la Troika. De nombreux et violents affrontements ont rythmé la soirée.

« Je couvre régulièrement des manifestations à l'étranger. Je me sens plus à l'aise dans l'exercice du métier : au mieux les forces de l'ordre sont bienveillantes, au pire simplement indifférentes. Avec le temps, j'observe que ma production n'est pas vraiment la même qu'en France dans des contextes pourtant similaires, parfois plus violents que le mouvement des Gilets jaunes. La différence devient frappante, elle interpelle. Je ne suis pas le seul photographe à le constater. »

Propos recueillis par Benjamin Téoule

Photo à la une : le photographe Xavier Malafosse le 14 avril 2016, lors d'une manifestation contre la loi Travail, à Montpellier. **Par Sylvain Thomas**

Lire aussi :

[Bruno Bartocetti](#) : « nous avons besoin de moyens mais un flic à chaque coin de rue serait un échec »

[Gilets jaunes](#) : un an de lutte, de colère et de répression

[Du « management brutal » au suicide, la police montpelliéraine confrontée à son malaise](#)

Voir aussi :

[\[Vidéodoc\] Après l'affaire « Halut », regards croisés sur la réduction des libertés publiques](#)

